

numerus

courrier statistique
www.vd.ch/statvd
38^e année n°4 juin 2021

TRANSITIONS ÉCOLES PRIVÉES ET PUBLIQUES : 1200 ÉLÈVES CONCERNÉS EN 2019

Près de 11 100 élèves étaient scolarisés en école privée en 2019 dans le canton, un nombre stable depuis 2015 après quatre années de hausse continue. La majorité des élèves (60 %) suit un programme étranger. Les Suisses représentent au total un tiers des élèves en école privée et privilégient le programme vaudois. Environ 600 élèves font la transition chaque année entre l'école publique et l'école privée, souvent au niveau secondaire I, et autant d'élèves font la transition du privé au public, souvent en primaire.

Le canton de Vaud est le deuxième canton comptant le plus d'écoles privées, derrière Zurich. En 2019, il abritait 76 écoles proposant des programmes de la scolarité obligatoire et du secondaire II¹. Ces écoles privées proposent aux élèves de suivre soit le programme vaudois, soit des programmes étrangers (anglais, américains, français), soit des programmes de pédagogies alternatives (Montessori et Steiner).

Certaines écoles sont des internats accueillant des élèves en provenance de l'étranger. Au total, deux tiers des élèves en école privée sont de nationalité étrangère. Si ces élèves privilégient fortement les programmes scolaires étrangers, dans lesquels ils forment 85 % des effectifs, les Suisses choisissent eux sept fois sur dix les programmes vaudois ou alternatifs. Les Suisses font aussi plus souvent la transition de l'école privée à l'école publique, les trois quarts des transitions étant du ressort d'élèves suisses.

APRÈS 4 ANNÉES DE HAUSSE, 4 ANNÉES DE STABILITÉ

Quelque 11 100 élèves sont inscrits en école privée en 2019, un nombre stable depuis 2015, dont 70 % au niveau de la

scolarité obligatoire et 30 % au niveau du secondaire II [T1]. Par rapport à 2011, première année où les statistiques de la formation sont établies sur la base de données individuelles, cela représente une hausse de presque un millier d'élèves (+9,5 %). Cette hausse a eu lieu progressivement entre 2011 et 2015 [F1], puis le nombre d'élèves en école privée s'est stabilisé entre 11 000 et 11 200 par année, soit 10 % des élèves de l'école obligatoire et du secondaire II en formation générale. Alors que le nombre d'élèves suivant un programme vaudois est resté stable au cours du temps, ce sont les programmes étrangers qui ont attiré le plus d'élèves entre 2011 et 2015. La pédagogie Montessori a aussi beaucoup gagné en popularité au cours des neuf dernières années: le nombre d'écoles proposant cette pédagogie est passé de trois à huit et le nombre d'élèves inscrits dans un tel programme a été multiplié par presque six (d'une soixantaine d'élèves à plus de 330).

ATTRACTIVITÉ DES PROGRAMMES ÉTRANGERS

En 2019, six élèves sur dix en école privée suivent un programme étranger. Ces programmes leur permettent d'obtenir soit le

- 1-2** Transitions écoles privées et publiques: 1200 élèves concernés en 2019
www.vd.ch/stat-ecoles_privées
- 3-4** 41 800 Vaudois travaillent hors canton en 2019
www.vd.ch/stat-mobilite



© Statistique Vaud
Rue de la Paix 6 - 1014 Lausanne
T +41 21 316 29 99
info.stat@vd.ch

Abonnement: CHF 49.–

Responsable de publication: Gilles Imhof

Responsable d'édition: Léna Pasche

Rédaction: Cécile Hediger (CH),
Sylviane Brandt (SB)

Mise en page: Statistique Vaud

Imprimé en Suisse



STATISTIQUE VAUD

Département des finances
et des relations extérieures

baccalauréat international, soit le diplôme anglais (IGSCE), soit le baccalauréat français. Certaines écoles proposent même d'en combiner plusieurs. Cette popularité des programmes étrangers ainsi que les internats attirant des élèves du monde entier expliquent que presque un élève sur cinq au secondaire II en formation générale dans le canton de Vaud soit scolarisé en école privée [F2]. Au niveau de l'école obligatoire, ce sont 8% des élèves qui y sont scolarisés.

FORTE HAUSSE DES ÉLÈVES CHINOIS

Sans surprise, les programmes étrangers sont majoritairement suivis par des élèves de nationalité étrangère, les Suisses y représentant seulement un élève sur six. Fait notable de la période 2011-2019, le nombre d'élèves chinois a été multiplié par six. La Chine est devenue ainsi la 5^e nationalité étrangère la plus représentée avec près de 300 élèves, alors que le top 4 reste inchangé depuis 2011 (Royaume-Uni, France, USA et Russie).

TRANSITION DU PUBLIC AU PRIVÉ: SOUVENT AU SECONDAIRE I

Environ 600 élèves font la transition chaque année entre l'école publique et l'école privée. En 2019, parmi les 3035 élèves entrés en école privée dans le canton, 560 étaient scolarisés en école publique vaudoise en 2018.

Parmi ces 560 élèves, plus d'un tiers (36%) a rejoint le secondaire I [F3]. Cette période constitue en effet un moment charnière dans la scolarité obligatoire pour l'orientation en secondaire II, et les

écoles privées peuvent offrir une alternative aux élèves qui rencontrent des difficultés dans le système public. Les écoles privées proposent également une large palette de formations transitoires vers le secondaire II ou les études tertiaires, ce qui attire un certain nombre d'élèves venant du système public.

Les garçons sont surreprésentés dans ces transitions du public au privé. Ils y représentent 56% des élèves, et sont même 63% parmi les élèves qui rejoignent le secondaire I. Ceci est à mettre en lien avec le taux de réussite plus élevé des filles, qui ont dès lors moins d'incitations à rejoindre le système privé.

TRANSITION DU PRIVÉ AU PUBLIC: EN MAJORITÉ EN PRIMAIRE

Chaque année, un peu plus de 600 élèves font la transition de l'école privée à l'école publique (614 en 2019). Parmi eux, plus de la moitié rejoint le primaire [F3]. Ces transitions se passent souvent pour rejoindre la 3^e primaire ou la 7^e primaire, à la fin de l'ancienne école enfantine ou de l'ancienne école primaire. Les horaires scolaires des écoles privées pour les jeunes enfants sont parfois plus compatibles avec la vie professionnelle des parents (journées continues), qui peuvent ainsi faire le choix d'une école privée pour le début de scolarité de leurs enfants et les inscrivent dans le système public plus tard. Certaines écoles privées prévoient également des classes pour les enfants avant 4 ans, se substituant ainsi à l'accueil de jour nécessaire pour certaines familles.

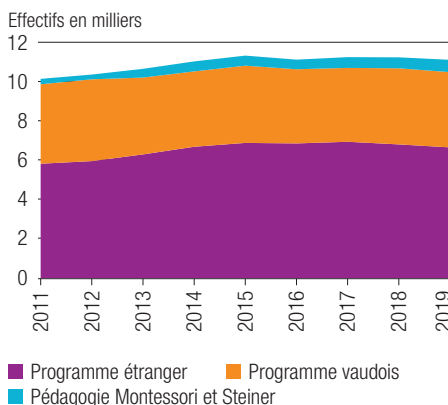
Après le primaire, ce sont les transitions vers le système public au niveau secondaire II qui sont les plus nombreuses (22%). Ces transitions se font majoritairement pour suivre un cursus de maturité gymnasiale, qui a l'avantage d'ouvrir directement les portes des hautes écoles suisses contrairement aux baccalauréats étrangers souvent proposés en école privée. | CH

¹ Sans l'enseignement spécialisé et sans la formation professionnelle initiale (CFC et AFP).

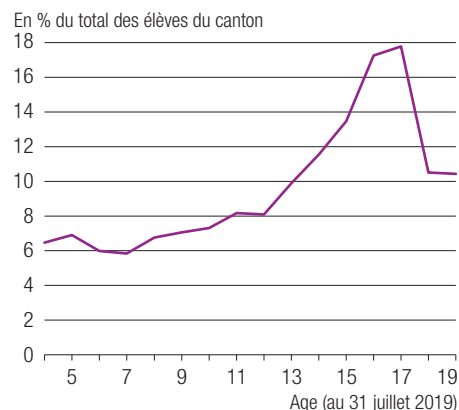
Source des données: OFS, Statistique des élèves et des étudiants (SDL).



[F1] ÉLÈVES¹ EN ÉCOLE PRIVÉE, VAUD



[F2] ÉLÈVES¹ EN ÉCOLE PRIVÉE, VAUD, 2019



[T1] ÉLÈVES¹ EN ÉCOLE PRIVÉE, VAUD, 2019

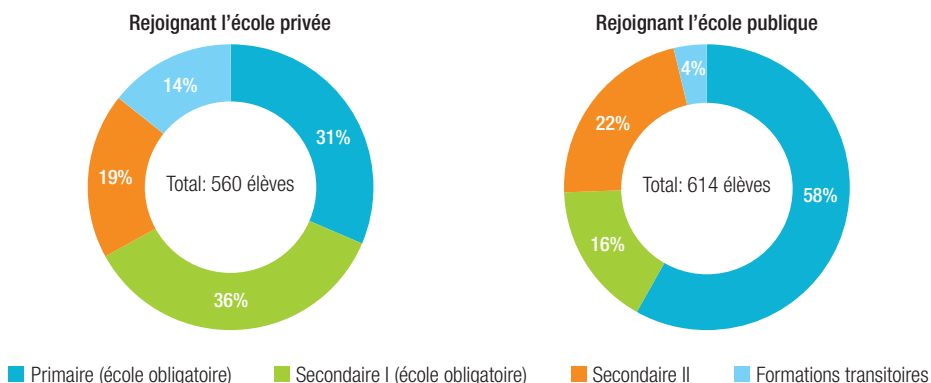
Niveau de scolarisation	Effectifs
Scolarité obligatoire	7 676
1 ^{er} et 2 ^e cycle primaire (vaudois)	1 886
Programme étranger: primaire	2 344
Secondaire I (vaudois)	919
Programme étranger: secondaire I	1 902
Ecole Montessori	337
Ecole Rudolf Steiner	288
Degré secondaire II	3 407
Maturité gymnasiale suisse	643
Programme étranger: secondaire II	2 389
Formations transitoires	325
Autres formations générales	50
Total	11 083

¹ Hors enseignement spécialisé et formation professionnelle initiale.

¹ Hors enseignement spécialisé et formation professionnelle initiale.

¹ Hors enseignement spécialisé et formation professionnelle initiale.

[F3] TRANSITION DES ÉLÈVES, VAUD, 2019



41 800 VAUDOIS TRAVAILLENT HORS CANTON EN 2019

En 2019, les résidents vaudois sont 356 000 à quitter leur domicile pour rejoindre leur lieu de travail ou de formation. Les actifs qui travaillent hors canton (41 800) sont aussi nombreux que ceux qui entrent en terre vaudoise (42 200). En ce qui concerne les personnes en formation, Vaud compte davantage d'arrivées que de départs. Alors que la majorité des pendulaires vaudois (54 %) se rendent au travail en véhicule privé motorisé, les personnes en formation sont 72 % à se déplacer en transports publics.

A fin 2019, les résidents vaudois sont 356 000 à quitter leur domicile pour se rendre sur leur lieu de travail ou de formation. Parmi ces pendulaires, 311 400 personnes se déplacent pour des raisons professionnelles et 76 400 dans le cadre de leur formation¹.

JEUNES ACTIFS PLUS SOUVENT PENDULAIRES

La proportion de pendulaires atteint 82 % parmi la population active occupée vaudoise. Si les jeunes actifs (15-24 ans) sont 89 % à se déplacer pour rejoindre leur lieu de travail, les travailleurs plus expérimentés (45-64 ans) sont moins nombreux à quitter leur domicile pour exercer leur métier (78 %). Les professions libérales et les activités indépendantes, qui s'exercent davantage à domicile, sont en effet plus répandues parmi les travailleurs plus âgés.

DÉPLACEMENTS DANS LE CANTON POUR 86 % DES ACTIFS PENDULAIRES VAUDOIS

La grande majorité des actifs pendulaires (63 %) travaillent dans une commune vaudoise différente de celle de leur domicile. Un quart des pendulaires se déplacent à l'intérieur des limites communales, alors qu'ils sont 14 % à quitter le canton de Vaud.

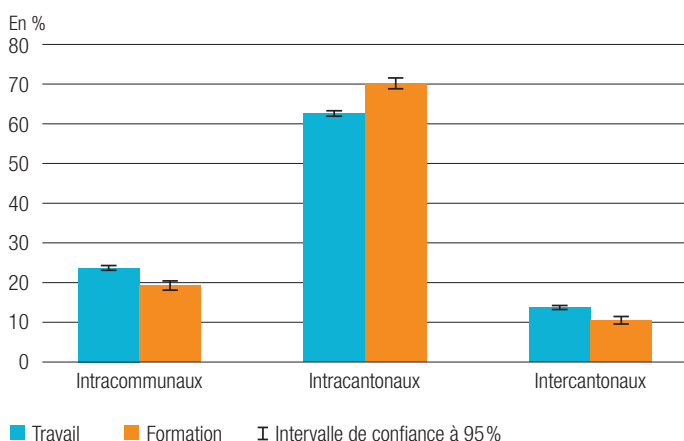
Les personnes en formation se déplacent quant à elles plus souvent à l'intérieur du canton (89%), mais sont moins nombreuses à se former dans leur commune (19%) [F1].

GENÈVE ATTIRE 23 400 ACTIFS VAUDOIS

Parmi les actifs qui quittent le canton en 2019 (41 800), plus de la moitié travaillent à Genève (23 400). Les départs vers les autres cantons voisins sont moins nombreux, avec par exemple 7 600 Vaudois qui se rendent à Fribourg, 4 400 à Neuchâtel et 3 000 en Valais.

Du côté des arrivées, les principaux cantons de provenance sont Fribourg (17 300) et le Valais (12 600), loin devant Genève (6 600) et Neuchâtel (3 500) [F2].

[F1] PENDULAIRES VAUDOIS SELON LE TYPE DE DÉPLACEMENT, 2019



SOLDE D'ACTIFS PENDULAIRES ÉQUILIBRÉ AVEC LES AUTRES CANTONS

Le flux d'actifs vaudois qui se rendent dans un autre canton (41 800) étant du même ordre de grandeur que le flux des actifs qui arrivent en terre vaudoise (42 200), le solde de pendulaires est globalement équilibré pour Vaud en 2019. Si le solde de pendulaires est largement négatif avec le canton de Genève (-16 800), il est par contre nettement positif avec les cantons de Fribourg (9 700) et du Valais (9 600).

A titre de comparaison, le solde relatif de pendulaires (voir définitions) des autres cantons romands se révèle positif à Genève (12 %) ainsi qu'à Neuchâtel (4 %), deux cantons qui « importent » davantage de pendulaires qu'ils n'en « exportent ». A l'inverse, les flux de pendulaires sortants sont supérieurs aux flux entrants dans les cantons du Valais, du Jura et de Fribourg, générant des soldes négatifs de respectivement -8 %, -12 % et -18 %. Ces chiffres ne tiennent toutefois pas compte des flux internationaux générés par la main-d'œuvre frontalière.

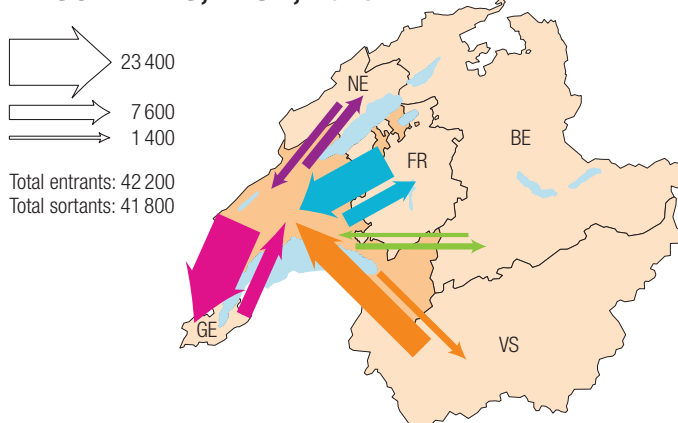
NOMBREUSES ARRIVÉES DE PERSONNES EN FORMATION

Parmi les élèves, apprentis et étudiants vaudois qui quittent leur domicile pour suivre une formation, 8 100 jeunes étudient dans un autre canton. Les établissements vaudois, notamment les hautes écoles, attirent 12 100 personnes en formation résidant hors canton, si bien que le solde de pendulaires est positif (5 %) pour Vaud.

LA MAJORITÉ DES ACTIFS PENDULAIRES QUITTENT LEUR COMMUNE EN VOITURE

En 2019, la majorité des actifs pendulaires vaudois se rendent à leur travail en véhicule privé motorisé (54%), alors qu'un tiers d'entre eux se déplacent en transports publics et 13 % sont des adeptes de la mobilité active (marche ou vélo²). Les élèves, apprentis et étudiants sont 72 % à rejoindre leur lieu de formation

[F2] ACTIFS PENDULAIRES¹ ENTRANTS ET SORTANTS, VAUD, 2019



¹ Flux relatifs aux cantons limitrophes.

en transports publics, 16 % à utiliser un véhicule privé motorisé et 12 % à se déplacer à pied ou à vélo.

Le mode de transport utilisé dépend notamment du type de déplacement. Les actifs pendulaires travaillant dans leur commune privilégient ainsi la mobilité active (42 % d'entre eux), alors que ceux qui se rendent dans une autre commune vaudoise se déplacent le plus souvent en véhicule privé motorisé (64 %). Enfin, les pendulaires quittant le canton, principalement pour se rendre à Genève, sont proportionnellement les plus nombreux à se déplacer en transports publics (45 %) [F3].

TEMPS DE TRAJET PLUS LONG POUR LES JEUNES EN FORMATION

Si 62 % des actifs pendulaires vaudois atteignent leur lieu de travail en 30 minutes, c'est le cas de seulement 47 % des personnes en formation. Ces dernières sont d'ailleurs plus souvent confrontées à de longs trajets. Ainsi, elles sont 17 % à mettre plus d'une heure pour arriver sur leur lieu de formation, contre 9 % des actifs.

PENDULAIRES ENTRANTS UN PEU MIEUX FORMÉS QUE LES RÉSIDENTS VAUDOIS

En comparaison avec les actifs occupés résidant sur sol vaudois, les pendulaires venant de l'extérieur du canton sont en moyenne mieux formés. Ces derniers sont en effet plus souvent titulaires d'un titre de degré secondaire II (42 % d'entre eux) que les résidents vaudois (37 %). A contrario, les pendulaires entrants sont moins nombreux (14 %) que les Vaudois (18 %) à ne disposer d'aucune formation postobligatoire. Quant à la part des diplômés de

Définitions

Les **pendulaires** correspondent ici aux personnes de 15 ans et plus dont le lieu de travail ou de formation se situe hors de leur bâtiment d'habitation. En raison de changements apportés par l'OFS à la méthode de relevé et à la pondération dans le Relevé structurel, les résultats 2019 ne peuvent être comparés que de manière limitée avec ceux des années avant 2018.

Le **solde de pendulaires** correspond à la différence entre le nombre de pendulaires entrant dans un canton et le nombre de pendulaires sortant de ce même canton.

Le **solde relatif de pendulaires** correspond au rapport entre le solde de pendulaires d'un canton et le nombre de pendulaires habitant dans le canton.

Les **frontaliers** sont des personnes de nationalité étrangère résidant à l'étranger en possession d'une autorisation spécifique (permis G) et qui exercent en Suisse une activité rémunérée.

degré tertiaire, elle est équivalente dans ces deux groupes d'actifs (respectivement 44 % et 45 %) [F4].

Les pendulaires entrants sont également plus jeunes que les actifs vaudois : 62 % d'entre eux ont moins de 45 ans, contre 56 % des Vaudois. Enfin, les actifs domiciliés hors canton sont plus souvent des hommes (56 %) que leurs homologues vaudois (53 %).

AUX FLUX PENDULAIRES S'AJOUTENT LES FLUX FRONTALIERS

Si le solde d'actifs pendulaires entre Vaud et les autres cantons est globalement équilibré, les flux de travailleurs internationaux s'orientent presque exclusivement de la France vers la Suisse. A fin 2019, 33 300 frontaliers travaillent dans le canton de Vaud, soit autant que les pendulaires fribourgeois, valaisans et neuchâtelois réunis [F5]. | SB

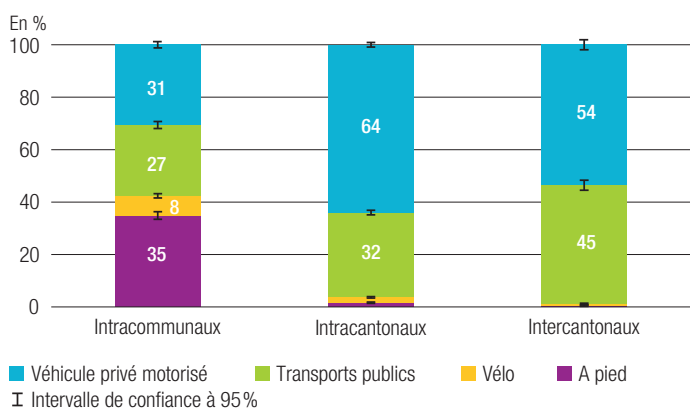
¹ 22 500 personnes actives occupées sont également en formation (ex : apprentis, étudiants salariés) ; elles ne sont comptées qu'une seule fois dans le total des pendulaires.

² Y compris vélos électriques.

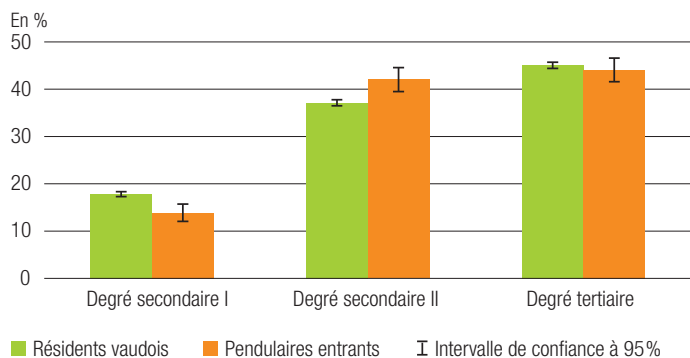
Source des données : OFS, Relevé structurel et Statistique des frontaliers.



[F3] ACTIFS PENDULAIRES VAUDOIS SELON LE PRINCIPAL MOYEN DE TRANSPORT, 2019



[F4] ACTIFS OCCUPÉS SELON LE NIVEAU DE FORMATION, VAUD 2019



[F5] ACTIFS PENDULAIRES ENTRANTS SELON LE CANTON OU PAYS DE DOMICILE, VAUD, 2019

